

## Concours interne du CAPES et CAER - CAPES

### Section sciences de la vie et de la Terre

#### Programme de la session 2013

Le programme du concours est fondé sur celui des enseignements de la 6<sup>ème</sup> à la terminale (textes en vigueur pour l'année en cours). Par ailleurs, le candidat doit avoir des connaissances suffisantes, au niveau de la licence, pour maîtriser les objectifs et dominer les contenus des programmes en vigueur dans leurs dimensions scientifiques, pédagogiques et éducatives, en sciences de la vie et de la Terre.

Dans le champ des connaissances scientifiques, le candidat devra être capable de montrer qu'il a compris les relations entre les différentes disciplines des sciences de la vie et des sciences de la Terre. Les connaissances de physique et de chimie nécessaires pour traiter les programmes de sciences de la vie et de la Terre seront exigées. Les connaissances de mathématiques, de physique, de chimie et de biochimie nécessaires seront exigées pour traiter les programmes de :

- sciences et laboratoire, en classe de seconde ;
- méthodes et pratiques scientifiques, en classe de seconde ;
- chimie, biochimie, sciences du vivant de la série sciences et technologies de laboratoire en classes de première et de terminale.

On attend également du candidat des connaissances dans le cadre de l'histoire des sciences et qu'il sache montrer en quoi l'histoire de l'élaboration d'une connaissance scientifique, celle de sa modification au cours du temps, sont des moyens utiles pour comprendre la nature de la connaissance scientifique et son mode de construction, avec ses avancées et éventuelles régressions.

En vue d'une contribution à l'orientation des élèves, le professeur de SVT s'est renseigné sur la diversité des métiers en relation avec les Sciences et les façons d'intégrer cette dimension dans son enseignement.

Au-delà des connaissances scientifiques, Le candidat aura repéré le rôle de l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre dans l'acquisition, par les élèves, des diverses compétences du socle commun et, plus largement, dans leur construction et leur évaluation au collège et au lycée. Il est attendu du candidat qu'il montre comment l'enseignement des SVT contribue à :

- l'acquisition de la culture scientifique et des modes de raisonnement qui y sont associés (investigation) ;
- la maîtrise des langages et des moyens de communication scientifique (textes images, graphiques) ;
- la maîtrise des technologies de l'information et de la communication et leur intégration dans les pratiques pédagogiques ;
- l'acquisition de compétences sociales et civiques (particulièrement dans les domaines de la santé et de l'environnement) ;
- le développement de l'initiative et de l'autonomie.

Le candidat aura repéré son rôle dans le cadre de l'accompagnement personnalisé des élèves au collège comme au lycée ; il sera capable de décrire des situations d'accompagnement adapté à la diversité des besoins avérés des élèves.

Dans une perspective éducative, au sein d'une équipe, le candidat aura montré comment il participe au projet de l'établissement et à la déclinaison des orientations de l'éducation nationale.

Il se sera approprié les dix compétences professionnelles attendues des professeurs dans le cadre de l'enseignement de sciences de la vie et de la Terre.